

Les conservatoires se livrent bataille

CLASSIQUE La première édition de la Honda Competition dès ce 16 novembre

- ▶ Les étudiants en fin de cursus des huit écoles supérieures participantes, flamandes et francophones, s'affrontent dans un nouveau concours.
- ▶ Un combat artistique entre pianos, violons, harpes, cuivres, bois, percussions et... chant.
- ▶ Avec 16.000 euros en prime aux trois lauréats.

C'est une première : tous les conservatoires belges flamands (Brussel, Gand, Anvers) et francophones (Bruxelles, Mons, Liège) ainsi que les deux hautes écoles (Imep à Namur et le Lemmens Instituut à Louvain) vont s'affronter dans une épreuve unique.

Signe des temps : il aura fallu l'intervention d'un partenaire privé, Honda Benelux, pour mettre autour d'une même table

toutes les institutions du réseau belge. Un concours existait entre élèves des Académies, l'Axion Classics, héritier du Concours de feu le Crédit communal mais rien au niveau supérieur. Ce n'est sans doute pas un hasard si une initiative de ce type vient d'un groupe japonais : on sait l'importance donnée aux industriels de ce pays à rester à l'écoute de leurs employés et ouvriers avec un respect évident pour le savoir-faire. Or, l'apprentissage de la musique relève justement de cette même démarche où le futur musicien apprend de front à être un artiste et un artisan, une double dimension que mettra en exergue ce concours inédit.

Une organisation originale

Premier principe d'organisation : le concours confrontera deux candidats seulement par participant. Deuxième caractéristique : le choix des instruments est très varié. Il inclut bien sûr le piano, le violon et le chant mais aussi la harpe et les percussions et les principaux

bois et cuivres, du hautbois au tuba !

Comment les candidats seront-ils sélectionnés ? Chaque institution sera responsable du choix de ses deux représentants tant au niveau des disciplines choisies que de la procédure de sélection. Et c'est dans cette autonomie laissée à chaque institution participante que réside

sans doute la plus grande originalité de la compétition. L'objectif est clair : permettre à chacun de mettre en place la meilleure représentation possible selon son mode de sélection.

Deux phases

Les seize concurrents seront appelés à présenter le 16 novembre prochain un récital de leur choix qui ne dépassera pas trente minutes. Ici aussi la liberté sera totale pour le candidat qui pourra définir ce qu'il pense être la meilleure façon de se

mettre en valeur.

Trois finalistes seront alors sélectionnés qui présenteront le 19 février 2017 un programme de leur choix, fixé cette fois à 45 mi-

nutes à la suite duquel le classement des trois premiers lauréats sera annoncé.

Comment réunir un jury face à une telle complexité ? D'abord en confiant sa présidence à un vrai sage : ce sera André de Grootte. Son jury regroupera un professeur, actif ou émérite, par institution avec pour seule réserve qu'il n'enseignera pas les

disciplines des deux candidats sélectionnés pour cette institution. Ces jurés seront rejoints pour la finale par deux personnalités du monde musical sélectionnées par les directeurs des conservatoires francophone et flamand de Bruxelles. C'est en fait les deux institutions bruxelloises qui porteront l'organisation de la compétition et c'est évidemment dans leur superbe salle de concert que les épreuves se dérouleront.

Quel sera l'impact de cette compétition hautement originale ? Le débat est ouvert mais Honda Benelux s'est, lui, engagé à soutenir l'expérience pendant trois ans. ■

SERGE MARTIN